



<p style="text-align: center;">Déclaration d'engagement sur le respect des lois et réglementations sur la concurrence</p>
--

Toutes les réunions du CEBP sont conduites dans l'observance de la réglementation sur la concurrence.

Il est rappelé aux participants de s'abstenir en tout temps de discuter de toute information confidentielle pour leur entreprise et/ou susceptible d'affecter la stratégie commerciale ou les activités de l'entreprise.

Les participants aux réunions sont dans la meilleure position pour juger ce qui est et ce qui n'est pas commercialement sensible ou confidentiel ; la responsabilité leur en incombe.

Les réunions ne doivent traiter que des sujets figurant à l'ordre du jour qui aura été diffusé antérieurement.

Ne pas suivre ces directives peut entraîner de graves conséquences pour les participants en tant qu'individu, compagnies et pour l'association professionnelle elle-même. Ces conséquences peuvent être de lourdes amendes et, aller dans certains cas, jusqu'à l'imposition de sanctions pénales.